

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS – BCGE Synchrony (CH) Dynamic (EUR)

Rapport annuel au 15 mars 2015

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information(s) aux investisseurs	3
Politique d'investissement	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	9
Rapport de performance	10
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172
1001 Lausanne

Distributeurs

Banque Cantonale de Genève, Genève
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion
Toutes les autres banques cantonales
bank zweiplus sa, Zurich
BANQUE ARNER SA, Lugano
Banque Coop SA, Bâle
BANQUE HERITAGE SA, Genève
Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
Banque Vontobel SA, Zurich
Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
Diapason Commodities Management SA, Prilly
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
InCore Banque SA, Zurich
Leumi Private Bank SA, Zurich
Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
Privatbank IHAG Zurich AG, Zurich
Privatbank Von Graffenried AG, Berne
Swisscanto Asset Management SA, Berne
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information(s) aux investisseurs

Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch le 25 mars 2014. Ces modifications ont porté, en particulier, sur les politiques de placement des compartiments, la base de calcul de la commission de gestion forfaitaire (fortune nette moyenne en lieu et place de fortune nette de fin de mois) et les organes de publication légaux (suppression de la FOSC, à l'avenir plus que www.swissfunddata.ch).

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 15 mai 2014, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié dans la FOSC et sur www.swissfunddata.ch, respectivement les 22 et 26 mai 2014.

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est la réalisation de gains en capital tout en maintenant une partie investie en obligations. Les risques sont supérieurs à la moyenne, compte tenu des fluctuations de capital.

Le fonds investit sa fortune à raison de:

- 55% au minimum et jusqu'à 100%, directement ou indirectement via des parts placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en actions de sociétés du monde entier;
- 45% au maximum, directement ou indirectement via des parts placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en obligations de débiteurs privés ou de droit public du monde entier;
- 25% au maximum en avoirs en banque à vue ou à terme et en parts de placements collectifs qui investissent en instruments du marché monétaire.

L'unité de compte du fonds est l'euro (EUR).

Le fonds peut effectuer des placements dans d'autres monnaies que celle de son unité de compte.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2015

Date Ex VNI : 17.06.2015

Date de paiement : 19.06.2015

				Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger			
	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part	TID-CH	TID-EU
	Oui	7	EUR	0.35	0.1225	0.2275	0.35	0.0000	0.0000

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.14	16.03.13	16.03.12	16.03.11
		15.03.15	15.03.14	15.03.13	15.03.12
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	EUR	7'571'211.88	6'431'519.08	8'643'304.01	8'116'183.31
Portfolio Turnover Rate (PTR)		22.35%	36.12%	48.03%	48.03%
Parts en circulation à la fin de la période comptable		51'090	51'218	72'598	73'146
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	EUR	148.19	125.57	119.06	110.96
Distribution par part	EUR	0.35	0.35	0.70	0.50
Total Expense Ratio (TER) synthétique		2.15%	2.19%	2.16%	2.17%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)

	15.03.15	15.03.14
Avoirs en banque		
à vue	912'718.78	392'727.38
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	1'448'227.50	1'479'457.50
Parts d'autres placements collectifs	5'181'843.54	4'528'345.88
Autres actifs	35'886.97	37'955.82
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	7'578'676.79	6'438'486.58
Autres engagements	-7'464.91	-6'967.50
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'571'211.88	6'431'519.08

Evolution du nombre de parts

Période comptable	16.03.14	16.03.13
	15.03.15	15.03.14
Position au début de la période comptable	51'218	72'598
Parts émises	6'469	16'512
Parts rachetées	-6'597	-37'892
Position à la fin de la période comptable	51'090	51'218

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	6'431'519.08	8'643'304.01
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-17'926.30	-50'818.60
Solde des mouvements de parts	-33'467.42	-2'716'379.29
Résultat total	1'191'086.52	555'412.96
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'571'211.88	6'431'519.08

Compte de résultats	Période comptable	16.03.14	16.03.13
		15.03.15	15.03.14
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		25.50	28.31
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		47'812.50	62'618.66
Parts d'autres placements collectifs		18'525.83	15'603.56
Rétrocessions sur fonds de placement		7'684.53	11'525.10
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-1'062.28	-2'993.00
Total des revenus		72'986.08	86'782.63
Charges			
Intérêts passifs		-38.31	-122.01
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-89'780.88	-104'955.05
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		1'683.99	8'754.88
Total des charges		-88'135.20	-96'322.18
Résultat net avant ajustements		-15'149.12	-9'539.55
Ajustements fiscaux 4)		33'674.95	25'143.11
Résultat net		18'525.83	15'603.56
Gains et pertes de capital réalisés		497'238.83	808'129.08
Résultat réalisé		515'764.66	823'732.64
Gains et pertes de capital non réalisés		675'321.86	-268'319.68
Résultat total		1'191'086.52	555'412.96
Utilisation du résultat			
Résultat net		18'525.83	15'603.56
Report de l'année précédente		690.89	3'013.63
Résultat disponible pour être réparti		19'216.72	18'617.19
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		17'881.50	17'926.30
Report à compte nouveau		1'335.22	690.89
Total		19'216.72	18'617.19

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					1'425'423.90	18.81
---	--	--	--	--	---------------------	--------------

IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	27'000	EUR	21.02	567'540.00	7.49
IE00B578XK25	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- EUR	1'350	EUR	172.77	233'239.50	3.08

Irlande					800'779.50	10.57
----------------	--	--	--	--	-------------------	--------------

LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.	120	EUR	2'892.07	347'048.40	4.58
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	1'200	EUR	231.33	277'596.00	3.66

Luxembourg					624'644.40	8.24
-------------------	--	--	--	--	-------------------	-------------

Obligations					1'448'227.50	19.11
--------------------	--	--	--	--	---------------------	--------------

DE0001141570	2 1/4 % Deutschland 10-15	250'000	EUR	100.155 %	250'387.50	3.30
FR0010271148	3 3/8 % CFF 06-16 NT	300'000	EUR	102.84 %	308'520.00	4.07
XS0220923246	3 3/8 % BNG 05-15 NT Series 533 Senior	250'000	EUR	100.71 %	251'775.00	3.32
XS0432810116	4 1/4 % Novartis Finance 09-16 NT Senior	300'000	EUR	105.275 %	315'825.00	4.17
XS0626808496	3 5/8 % GE Capital European Funding 11-17 NT Senior	300'000	EUR	107.24 %	321'720.00	4.25

EUR					1'448'227.50	19.11
------------	--	--	--	--	---------------------	--------------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					3'756'419.64	49.57
---	--	--	--	--	---------------------	--------------

FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	90	EUR	5'523.42	497'107.80	6.56
FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.	1'250	USD	250.58	297'705.91	3.93
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	1'900	EUR	272.40	517'560.00	6.83

France					1'312'373.71	17.32
---------------	--	--	--	--	---------------------	--------------

IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	1'250	USD	166.79	198'157.75	2.61
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	6'900	USD	34.49	226'189.96	2.98
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	12'000	USD	15.38	175'415.76	2.31
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	3'300	USD	117.17	367'503.44	4.87

Irlande					967'266.91	12.77
----------------	--	--	--	--	-------------------	--------------

LU0141249770	Swisscanto (LU) Money Market Fund FCP - EUR -B- Cap.	500	EUR	105.31	52'655.00	0.69
LU0154246218	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Privilege- Cap.	1'725	USD	183.21	300'378.82	3.96
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-	6'000	EUR	41.44	248'640.00	3.28
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.	950	USD	313.94	283'466.21	3.74
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	1'850	USD	166.77	293'238.30	3.87
LU0947125729	Hereford Funds SICAV - DGHM US All-Cap Value Fund -B- Cap.	2'550	USD	123.12	298'400.69	3.94

Luxembourg					1'476'779.02	19.48
-------------------	--	--	--	--	---------------------	--------------

Avoirs en banque à vue	912'718.78	12.04
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	1'448'227.50	19.11
Parts d'autres placements collectifs	5'181'843.54	68.38
Autres actifs	35'886.97	0.47
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	7'578'676.79	100.00
Autres engagements	-7'464.91	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'571'211.88	

Cours de change	CHF	1 = EUR 0.945537
	JPY	100 = EUR 0.784304
	USD	1 = EUR 0.950454

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total augmentant l'engagement	0.00
Total réduisant l'engagement	0.00

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan :	0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan :	0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti :	0.00

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	15	10
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	425	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	12'000	
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.		250
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	3'000	1'100
IE00B578XK25	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- EUR		450
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.		3'000
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	3'500	200
LU0154246218	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Privilege- Cap.	1'857.763	132.763
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.		15
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.		800
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.		200
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	2'000	150
LU0947125729	Hereford Funds SICAV - DGHM US All-Cap Value Fund -B- Cap.	3'000	450

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.		1'600
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.		85
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.		31'000
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV - Pan European Equities -IE- Cap.	1'200	12'500
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA-USD- Cap.	55	285

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Notes aux états financiers

Commissions

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du compartiment	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
BCGE Synchrony (CH) Dynamic (EUR)	1.30%	Max. 2.50%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, banques, négociants en valeurs mobilières, directions de fonds, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, compagnies d'assurances- vie, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office(s) de dépôt

Euroclear, Bruxelles
Citibank, Londres
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'un fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 au 15 mars
Rendement total net du fonds (VNI) en EUR (depuis le 21.07.08)	%	-16.16	15.56	13.93	-6.16	10.87	12.87	6.57	9.81
Nom de l'indice de référence : Indice composite dynamique Composition : voir ci-dessous									
Rendement de l'indice de référence en EUR	%	-12.00	17.43	10.21	-1.79	11.32	12.78	10.87	10.28
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.26	0.36	0.26	0.79	0.91	0.80	0.90	0.87
– Volatilité	%	12.07	8.25	8.42	10.46	7.00	7.21	7.51	3.47
– Risque actif (tracking error)	%	20.17	11.70	10.25	6.67	2.86	4.45	3.34	1.83
– Bêta		0.16	0.25	0.26	0.83	0.98	0.84	0.96	0.83
– Ratio de Sharpe		-2.92	1.81	1.61	-0.64	1.55	1.78	0.88	16.38
– Taux de placement hors risque	%	3.1720	0.6508	0.3470	0.5433	0.0262	0.0335	-0.0019	-0.2007

Notes

1. La fréquence de calcul du rendement de l'indice de référence est identique à celle du fonds.
2. Les données historiques de 2008 ont été recalculées à fin 2009 afin de tenir compte de l'indice de référence en Total Return net.

Composition de l'indice de référence

Indice composite dynamique

Ce fonds est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base euro, avec un profil de risque dynamique, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève.

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les trois composantes prises en compte dans le calcul sont le LIBOR EUR 3 mois pour les liquidités, le Citigroup World Government Bond EU Index pour les obligations et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

Le poids attribué aux classes d'actifs reflète les moyennes du mandat dit «Dynamique» de la Banque Cantonale de Genève :

10% Liquidités : **taux LIBOR EUR 3 mois**

L'évolution du taux LIBOR EUR 3 mois est le taux de rémunération utilisé pour les Money Market Funds.

30% Obligations : **Citigroup WGBI EU Index 3 à 5 ans**

Cet indice est constitué en majorité d'obligations européennes.

60% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des trois classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des trois composantes, pondérées par les pourcentages mentionnés ci-dessus pour chacune des classes d'actifs, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence a débuté avec une base 100 au 21 juillet 2008.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de valorisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds en tenant compte de la distribution.
3. La commission d'émission des parts n'est pas prise en compte dans le calcul de performance du fonds.
4. La performance est calculée après déduction de tous les frais à la charge du fonds.
5. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
6. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
7. Les mesures externes de risque sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
8. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
9. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
10. Risque actif (tracking error) : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et celle de son indice de référence.
11. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
12. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux de placement hors risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
13. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
14. Des informations complémentaires sur le calcul et la présentation des performances du fonds sont disponibles sur demande.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS avec les compartiments BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (EUR), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (CHF), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (EUR) et BCGE Synchrony (CH) World Equity (CHF) comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) (à l'exclusion des mesures externes de risque) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2015 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Violaine Augustin-Moreau

Lausanne, le 8 juillet 2015